

Le Lac Saint Jean

VOLUME XIV — No. 25

ALMA, JEUDI LE 16 DECEMBRE 1954

ROSAIRE PELLETIER, Rédacteur

Emission de \$50,000 d'obligations vendues à Ste-Monique

Cette municipalité du Lac-St-Jean vend \$50,000 d'obligations à 4-4½% séries vingt ans.

La municipalité de Ste-Monique, comté de Lac-St-Jean, Est, a vendu, jeudi soir, 9 décembre, une émission de \$50,000 d'obligations en séries vingt ans. L'adjudication a été faite à Grenier, Ruel & Cie, Inc., au prix de 92 pour \$19,000 à 4% 1955-64 et \$31,000 à 4½% 19-65-74. Ainsi, le loyer net de l'emprunt se trouve être de 5.354%.

Ste-Monique avait émis, en octobre de l'an passé, \$120,000 de titres à 4-4½% séries 15 ans au prix de 92.72, soit un coût net de 5.354%.

Les obligations sont datées du 1er octobre 1954 et elles échoient du 1er octobre 1955 au 1er octobre 1974 inclusivement, l'intérêt semi-annuel étant payable les 1er avril et 1er octobre de chaque année. Le capital et

l'intérêt sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. C'est pour acheter un terrain, construire un Hôtel de Ville, établir un système de protection contre les incendies, effectuer des travaux de voirie, etc. que le conseil fait cet emprunt, autorisé par le règlement no. 101. Celui-ci avait été approuvé par les électeurs propriétaires lors d'un referendum tenu le 30 août dernier. Les titres peuvent être rachetés par anticipation.

L'évaluation imposable de la corporation pour 1954, est de \$1,900,000. Le 31 décembre dernier, la dette consolidée nette de la municipalité s'élevait à \$120,000. La population de Ste-Monique est de 1,400 âmes.

Changement important dans la perception des comptes pour service d'eau et d'électricité

A Alma. — Avis remis aux consommateurs

Un changement important sera apporté dans la perception des comptes pour service d'eau et d'électricité à Alma. Jusqu'ici, les comptes pour l'eau étaient perçus un mois en avance de ceux dus pour l'électricité. A partir de janvier, ce mode sera changé pour permettre la perception des deux comptes pour le même mois.

Voici d'ailleurs le communiqué qui a été remis par le secrétaire-trésorier, M. J.-E. Côté, à tous les usagers d'Alma:

"Vous avez constaté que, par le passé, les comptes pour service d'eau étaient perçus un mois en avance de ceux dus pour le service d'électricité. (Exemple) Quand vous payez l'eau de décembre vous payez l'électricité de novembre.

A partir de 1955 la Ville adopte un nouveau système de perception, et afin de faire coïncider les mois, pour fins de

perception, les percepteurs feront deux perceptions durant le mois de janvier 1955.

La première fois, ils percevront le mois de janvier 1955 pour l'eau et le mois de décembre 1954 pour l'électricité.

La deuxième fois, ils percevront l'électricité pour le mois de janvier 1955.

Et à compter du mois de février 1955, et dans l'avenir, la perception des comptes d'eau et d'électricité se feront pour le même mois.

Nous espérons, chers consommateurs d'eau et d'électricité, que vous ne serez pas trop incommodés par suite de ces perceptions et que vous nous accorderez toute votre collaboration possible, pour laquelle nous vous remercions à l'avance.

LA VILLE D'ALMA
J.-E. Côté, sec.-trés.

Alma brille de mille feux depuis mardi soir

Depuis mardi soir de la présente semaine, la Ville d'Alma connaît une splendeur inusitée. En effet, c'est mardi soir qu'on a mis en opération le système d'illumination pour la période des Fêtes.

Si l'illumination était réussie les années passées, elle l'est davantage cette année. Les lumières ont été disposées de façon différentes, des lampadaires de couleurs recouvrent les phares des poteaux de rues de même que ceux des parcs, de puissants réflecteurs de couleurs projettent leur lumière sur les édifices publics.

L'aspect d'Alma est donc vraiment phéérique, et il le sera encore plus lorsqu'on aura terminé la décoration de l'Hôtel de Ville, de l'église et des parcs.

La Chambre de Comm. senior fait une visite ind. à la Chaîne Coop.

Les membres de la Chambre de Commerce Senior d'Alma se sont rendus à St-Bruno mardi après-midi, pour y visiter les abattoirs de la Chaîne Coopérative de l'endroit.

Il s'agissait de la deuxième visite industrielle de cet organisme cette année. Les quelques vingt-cinq membres qui ont répondu à l'invitation du notaire Raymond Lapointe, organisateurs de ces visites, sont revenus enchantés de cette belle industrie de chez-nous, que l'on considère à juste titre comme l'une des plus prospères de la région.

Dans notre prochaine édition, nous espérons pouvoir donner quelques statistiques intéressantes qui ont été révélées au cours de cette visite.

La soirée de "Talents de chez-nous" a remporté un vif succès samedi dernier

Un auditoire nombreux est venu applaudir les jeunes talents de la région qui s'étaient inscrits au concours de "Talents de chez-nous" lancé par la Société St-Jean Baptiste d'Alma, et si l'on en juge par le succès remporté samedi soir dernier, ce genre d'activité de notre société nationale semble vouloir remporter un vif succès.

La soirée était sous la présidence du Dr Antonio Auger, député au provincial et président de la Commission Scolaire d'Alma. On remarquait parmi les invités d'honneur, le préfet du comté, M. Maltais, des Pères du T. S. Sacraments, des Frères Maristes, dont le Rév. Frère Directeur Henri-Louis, M. Fortin, représentant du maire, plusieurs directeurs de la SSJB d'Alma.

M. Léopold Grenon, agissant comme maître de cérémonie. Il ouvrit la soirée par l'hymne national O Canada. Puis dans une courte bienvenue il salua tout spécialement le Député, le Dr Auger en le remerciant d'avoir accepté de présider cette soirée et d'avoir donné un cadeau très appréciable pour l'un des gagnants de la soirée. "Votre présence, dit-il, ne nous étonne pas; elle nous édifie; el-

le indique votre encouragement pour tout ce qui a trait à la culture et aux arts".

Après avoir excusé le Député Fédéral, M. André Gauthier, promis ailleurs, le maître de cérémonie déclancha le concours des Talents de chez-nous. Il y en avait 18 exactement, divisés en 5 groupes d'activités musicales. A deux reprises, un artiste invité, M. Jacques Couture d'Hébertville Station, permit une intermission fort agréable, grâce à son répertoire bien choisi et à ses qualités remarquables de chanteur.

Le jury composé du Rév. Frère Directeur, de Madame Léopold Bourget et de M. Albert Pelletier, secrétaire de la SSJB, ont délibéré longuement pour déterminer les divers gagnants. Ce n'était pas chose facile vu la diversité des numéros et la rapidité du mouvement de la soirée.

Pour faire plaisir à l'assistance durant ces délibérations, on invita le président de la réunion, M. le Dr Auger, à dire un mot. Il le fit avec bienveillance. Il encouragea et félicita la SSJB pour sa vitalité de plus en plus marquée et rendit hommage à son président M. Paul-Emile Harvey.

(Suite à la page 7)

St-Nicolas à Naudville samedi après-midi et à Alma le lendemain, dimanche 19 déc.

Le grand St-Nicolas sera à Naudville samedi après-midi, 18 décembre, l'invité des Artisans de la Locale de l'endroit. Il fera son entrée triomphale à 3 heures, pour se rendre ensuite à la Salle Paroissiale, où il attendra tous les petits enfants de Naudville. Il y distribuera des friandises.

Cette cérémonie sera retransmise sur les ondes du poste CFGT, Alma.

Dimanche après-midi, 19 décembre, à 1.30 heures, ce sera au tour d'Alma de recevoir le distingué visiteur. Celui-ci se tiendra à la porte de l'église St-Joseph, où, là encore, il distribuera des friandises aux enfants présents. St-Nicolas sera alors l'invité des Artisans d'Alma.

Aux deux endroits, la venue de St-Nicolas sera rehaussée par la présence de personnalités civiles et religieuses.

Nos bureaux et nos ateliers sont maintenant situés

Angle Scott et Labrecque Tél. 217 Alma

Les Imprimeurs du Lac St-Jean Ltée

Le Lac Saint Jean



Autorisé comme envoi postal de deuxième classe
par le Ministère des Postes, Ottawa.
REDACTION et ADMINISTRATION: 154 Sacré-Coeur
Téléphone: 217
Abonnement: \$2.00 par année
Publié tous les jeudis à Alma
Rédacteur: ROSAIRE PELLETIER
Représentant: JOHNNY COTE

Un peu de tout en une semaine

Le surcroît de travail habituel à l'occasion des Fêtes, joint à l'atmosphère de "branle-bas" qui règne encore par suite du déménagement de nos bureaux et ateliers, nous force à aller au plus pressé, ce qui explique que nous commentons cette semaine certains événements qui auraient dû l'être la semaine dernière.

Nous sommes à préparer notre édition spéciale habituelle à l'occasion de Noël. Encore cette année, celle-ci sera passablement volumineuse. Elle contiendra plusieurs contes de Noël inédits, grâce à un concours que nous avons lancé chez les élèves des Frères Maristes et des Dames de la Congrégation Marguerite Bourgeois d'Alma.

Ce numéro aura été rendu possible encore cette année, grâce au bel esprit de nos annonceurs. Le public est prié de surveiller cette édition de la semaine prochaine.

* * *

La démission de l'échevin Laurent Simard a pris tout le monde par surprise la semaine dernière. M. Simard en était à son deuxième terme consécutif au Conseil de Ville d'Alma, où il avait déjà occupé un siège à la suite de l'élection de juillet 1944.

Homme de grande prudence, M. Laurent Simard n'aimait pas les décisions prises avec spontanéité. Il ne faisait rien sans avoir longuement réfléchi. De plus, sa vaste expérience des affaires était un précieux actif pour tous les membres du Conseil de Ville d'Alma. Aussi bien le départ de M. Simard sera-t-il regretté par tous les contribuables d'Alma.

Le projet de réglementation des bleuets émis par le Conseil de Comté de Lac-St-Jean-Est arrive à point. Au cours de l'assemblée de cet organisme tenu à Alma jeudi dernier, on a révélé que des bleuets avaient été exportés dans des contenants mal présentés, et que dans certains cas le produit était de qualité douteuse quand ce n'était pas franchement indésirable. Ce n'est évidemment pas pour aider au bon renom de ce marché typiquement de chez-nous et dont la région retire un revenu considérable.

Un comité formé des maires Xavier Gaudreault, de St-Henri-de-Taillon, Joseph-Elie Maltais, du Canton Delisle et Armand Maltais, de l'Ascension a fait enquête et en est venu à la décision qu'il fallait soumettre ce marché à une réglementation sévère, si nous ne voulons le perdre à jamais. Ce comité soumet que le marché des bleuets soit contrôlé par des inspecteurs diplômés, que les cueilleurs soient munis de permis et que trois postes de classement et de congélation soient établis dans Chicoutimi, Lac-St-Jean et Roberval.

Ces recommandations seront soumises au gouvernement de Québec. Espérons que ce dernier les accueillera avec tout le sérieux qu'elles méritent.

Rosaire PELLETIER

Le rendez-vous du voyageur et du touriste



L'Hôtel Union est renommée dans toute la Province, pour sa bonne cuisine, l'accommodation de ses chambres (avec bain et douche, et téléphone privé), de même que pour la courtoisie de son personnel.

Vous goûterez également l'atmosphère reposante de notre spacieux "FOYER BAR", avec air climatisé.

HOTEL UNION

CHARLES-E. HEBERT, prop.

A. BROPHY, gérant

TELS: 355 et 1257

A L M A

Chronique de l'Ecole des Parents

ENCORE UN BEBE!.....

Dernière partie de la causerie de Garde Valiquette. Importance du rôle du père durant la grossesse. — Comment utiliser la venue d'un nouveau bébé pour instruire les autres enfants de la famille? — Savoir dire la vérité avec mesure et beauté. — Conclusion: "Une pensée de Vérine". — Cordial merci à Garde Valiquette pour son coup de main.

Tout en assumant son rôle de bon époux il se prépare à sa mission de père. La responsabilité paternelle envers l'enfant est d'abord d'ordre social et dans un foyer chrétien, d'ordre spirituel. Le futur papa réfléchira et cherchera à se bien connaître; il faut qu'il trouve en lui ce dont il aura besoin pour bien élever ses enfants. Il lui faudra acquérir des attitudes habituelles conformes à ses principes, car les paroles et les beaux discours n'auront pas grand valeur plus tard s'ils ne sont appuyés d'une vie habituellement correcte. Le rôle du père au cours de la première phase du développement de l'enfant est de se tenir à l'écart en vue des adaptations nécessaires. C'est au fur et à mesure que l'enfant grandit qu'il doit apparaître. Si la mère lui a donné la vie, le père surtout l'entretient et confusément l'enfant sent cela. Le père devra être en mesure de répondre non seulement aux besoins matériels de son enfant, mais aussi il devra alimenter sa vie intellectuelle et morale. Il en résultera une éducation commune au deux, même lorsqu'un seul des parents est en scène. L'influence du père pour être discrète n'en est pas moins souveraine. Chers futurs pères, tenez-vous prêts à accepter votre bébé tel qu'il est et non tel que vous l'aviez rêvé.

Ne décidez pas à l'avance du genre d'enfant que vous voulez et n'essayez pas de le façonner comme vous voudriez qu'il soit. S'il est d'ossature délicate n'essayez pas d'en faire un boxeur professionnel. Mettez-vous dans la disposition de rechercher les talents de l'enfant et lui permettre de les développer. Faites une bonne réception à votre enfant. Aimez-le, faites lui sentir qu'il est désiré, protégé. N'ayez pas peur de lui montrer que vous le trouvez merveilleux. Les enfants qui ont senti l'affection profonde de leurs parents dès leur jeune âge seront heureux dans la vie.

Puis-je ajouter que la paternité et la maternité seuls ne donnent pas de connaissances et du tact, elles vous donnent l'amour et le désir d'élever des enfants normaux.

L'arrivée d'un tout petit est un événement important pour chaque membre de la famille. C'est un événement palpitant d'intérêt, car chaque nouveau-né apporte avec lui sa petite personnalité et des possibilités de croissance et de développement qui diffèrent de celles de tous les autres êtres humains. Dès les premiers temps de la grossesse il faut préparer les autres enfants à la venue du bébé afin que celui-ci n'ait pas à souffrir des réactions de re-

La semaine à Radio Sacré-Coeur

(du 20 au 25 décembre 1954)

Le Père Léon Langlois, s.j. donnera les cinq causeries préparatoires à Noël.

Le jour de Noël, le Père Jean-Paul Labelle, s.j. présentera une émission spéciale et commentera brièvement trois cantiques de Noël exécutés par six jeunes amis de Jésus.

Lundi, le cantique sera exécuté par l'Ecole Normale des Soeurs du Bon Conseil de Chicoutimi.

Postes régionaux

CFGT - 1270, Alma - 7.30 a.m.
CKRS - 590, Jonq. - 8.00 a.m.
CJMT - 1450, Chic. - 4.30 p.m.
CHRL - 910, Roberval - 8.15 p.m.

jet, de jalousie ou d'agressivité de la part de ses frères et soeurs. Car un bébé qui naît dans un foyer harmonieux, où le père et la mère sont en parfait accord, où les autres enfants participent à la joie de la nouvelle naissance a plus de chance de vivre en bonne santé mentale. Il est vain de croire que cet événement passera inaperçu et vous seriez prudents en vous préparant à répondre aux questions, pourquoi, comment. Il vous faudra une réponse toute prête, simple et pénétrante d'amour et de compréhension. Si l'enfant ne pose pas de questions il faut l'initier avant qu'il ne le soit par d'autres, d'une manière qui pourrait troubler son âme, fausser sa conscience ou lui faire prendre de mauvaises habitudes. Il est très à propos de faire comprendre au garçon comme à la fille la grandeur du rôle maternel. Cela les incitera à devenir plus prévenant et affectueux pour

(Suite à la page 4)

"Appelons-les MAINTENANT..."

avant
l'encombrement
des lignes interurbaines!"

LES LIGNES de l'Interurbain sont toujours encombrées à Noël. Tout le monde veut offrir ses souhaits aux parents et amis éloignés. C'est pourquoi il est impossible d'éviter certains délais.

C'est la veille de Noël et le jour même que les appels sont les plus nombreux. Des délais se produiront alors, en dépit du fait que les téléphonistes ne perdront pas une seconde et que chaque tableau fonctionnera à plein rendement. Peut-être même que certains appels — surtout vers les centres éloignés — ne pourront être transmis. C'est pourquoi il vaut mieux téléphoner plus tôt.

**Veillez donc
vous rappeler que:**

Les appels interurbains pourront être transmis beaucoup plus vite avant la veille et après le jour de Noël. Et n'oubliez pas que vous hâterez leur acheminement en donnant à la téléphoniste le numéro que vous voulez atteindre.



La Compagnie du Téléphone
Saguenay-Québec

Les maires de la région ont visité l'Hôpital d'Alma mercredi dernier

Diplôme de gouverneur honoraire remis au maire de l'Isle Maligne.

Les maires des paroisses et village de la région du Lac St-Jean, y compris les maires des villes d'Alma, Naudville, Riverbend et Isle Maligne, ont visité l'Hôpital d'Alma mercredi dernier.

Les distingués visiteurs furent reçus par les RR. SS. Hospitalières et le Comité Consultatif de l'Hôpital. Ils visitèrent l'Hôtel-Dieu d'Alma du sous-sol jusqu'au dernier étage. Les premiers magistrats des différentes municipalités de la région se sont dits enchantés de leur visite. Ils ont fait l'éloge de cette construction moderne mais sans luxe, où tous a été prévu pour le plus grand confort du malade.

A l'issue de cette visite, les visiteurs furent reçus à un buffet froid, dans la salle à manger de l'Hôpital. Le président du Comité Consultatif, M. Paul-Emile Harvey en a profité pour

faire l'éloge de cette institution et démontrer avec quel dévouement et quelle abnégation les RR. SS. Hospitalières s'occupent des malades. Ceux qui sont hospitalisés ici, a-t-il continué, sont hautement satisfaits des soins qu'ils y reçoivent. Ils sont de plus étonnés du coût de l'hospitalisation qui est vraiment l'un des plus bas.

Après avoir démontré les avantages pour notre région de posséder son Hôpital, M. Harvey a conclu en disant qu'il fallait faire un dernier effort pour terminer la souscription en cours. Il a demandé aux maires de se faire les interprètes du Comité Consultatif auprès de leurs populations pour que cette souscription soit couronnée du plus grand succès.

M. Harvey invita ensuite la directrice de l'hôpital à remettre un diplôme de gouverneur honoraire à vie à S.H. le mai-

Le marché des bleuets étudié par le Conseil de Comté

Le Conseil de Comté de Lac-St-Jean-Est en est venu à la conclusion que le marché des bleuets doit être soumis à une réglementation sévère si nous ne voulons pas que ce marché nous glisse dans les mains.

Un comité formé de quelques maires de la région a étudié la question et a fait les recommandations suivantes au cours de l'assemblée de jeudi dernier: que tout le marché soit contrôlé par des inspecteurs diplômés; que tout cueilleur et acheteur soit muni de permis; que trois postes de classement et de congélation soient établis dans Chicoutimi, Lac-St-Jean et Roberval.

Ces recommandations furent transmises aux conseils de comté de Roberval et Chicoutimi, et on espère que tous feront bloc pour assurer gain de cause au projet de réglementation.

re A.-R. Blanchard, d'Isle Maligne, pour la magnifique souscription de cette ville, au montant de \$25,000.

Ont également adressé la parole, la directrice de l'hôpital le Dr Gérard Girard, chirurgien et secrétaire du bureau médical, S.H. le maire Paul Levasseur, membre du Comité consultatif, M. le Chanoine Ludger Gauthier, v.f., président honoraire de la souscription, et quelques autres. Outre MM. les maires, on remarquait la présence de quelques personnalités ecclésiastiques.

LISONS,
FAISONS LIRE

Mtre André Gauthier réclamera encore le chemin de fer Chibougamau-St-Félicien

Avis de motion remis au Greffier de la Chambre des Communes relativement à cette question.

Mtre André Gauthier, député du Lac-St-Jean à Ottawa, continue de travailler pour la construction de l'embranchement de la voie ferrée St-Félicien-Chibougamau. Afin de s'assurer plus de chance à ce projet, il vient de déposer entre les mains du Greffier de la Chambre des Communes un avis de motion qui devra être inscrit au Feuilleton de la Chambre.

Voici la teneur de cet avis de motion :

"La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait considérer l'à-propos de prendre les dispositions nécessaires en vue de la construction immédiate du tronçon est du chemin de fer St-Félicien-Chibougamau-Beattyville, afin de relier la région industrielle du Lac-St-Jean au centre minier de Chibougamau".

André GAUTHIER, M.P.

(Lac-St-Jean)

Alcan offre des droits de souscription et modifie sa politique d'amortissement

Montréal, 9 déc. 1954 — Le Conseil d'Administration de l'Aluminium Limited a approuvé le projet d'offrir à ses actionnaires le droit de souscrire à de nouvelles actions de la Compagnie à raison d'une action nouvelle pour dix actions anciennes. La Compagnie se propose d'émettre ces nouvelles actions à un prix qui n'excédera pas Can. \$46 par action.

La Compagnie a également annoncé qu'elle a décidé de revenir, pour la calcul de l'amortissement de ses immobilisations, à la politique d'amortissements en ligne droite qu'elle suivait autrefois.

La Compagnie déclare que depuis 1949 le fisc fédéral canadien n'admettait la déduc-

tion des amortissements pour fin d'impôt que jusqu'à concurrence du chiffre effective-

(Suite à la page 5)

La SSJB d'Alma veut monter une pièce de théâtre

Pour sa prochaine activité populaire, la Société St-Jean-Baptiste d'Alma veut monter une pièce de théâtre, avec des gens de la place.

A cet effet, elle lance une invitation à tous ceux qui veulent s'inscrire, de donner leur nom à M. Léopold Grenon, téléphone 213 ou 898-J.

AVIS ANGERS FILS INC.

s'est porté acquéreur du greffe d'assurance de M. JOSEPH BERGERON.

Tous les clients de ce bureau devront donc à l'avenir s'adresser à:

50-A, Rue SACRE-COEUR
Edifice Maurice Tremblay, Tél.: 121

pour tout ce qui regarde les polices d'assurance en force de ce bureau.

ANGERS FILS INC.

50-A, Rue SACRE-COEUR

A L M A

TEL.: 121

(30-12-54)

"Nos Meilleurs Souhais!"



PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE RIVERBEND
COMTE DE LAC-ST-JEAN

Règlement No 77

Intitulé: Règlement demandant l'octroi de permis pour la vente des liqueurs alcooliques.

Article 1 L'Emission d'un ou plusieurs permis sera gouverné par la décision du conseil de la Ville de Riverbend.

Article 2 Les permis seront accordés seulement dans les limites de la Ville de Riverbend.

Article 3 Il faut que ce règlement soit approuvé par les électeurs de la Ville de Riverbend avant qu'il entre en vigueur.

Article 4 Ce règlement entrera en vigueur suivant la loi.

Signé à Riverbend, P.Q., ce vingt-deuxième jour de novembre, mil neuf cent cinquante-quatre.

(signé) R. MALONEY, maire

(signé) B.J. WEBER, sec.-trés.

GRANDE ÉCONOMIE!

NOUVELLE CRÈME DENTIFRICE COLGATE

avec

GARDOL

DEUX TUBES DE 59c

SEULEMENT

89c

ECONOMISEZ
29cUn anti-enzyme persistant
exclusif à Colgate

QUANTITÉS LIMITÉES, HÂTEZ-VOUS!

Encore un bébé...

(Suite de la page 2)

leur maman. Il est un grand principe à respecter: toujours dire la vérité si vous voulez garder la confiance et l'estime de votre enfant. Même si vous devez parler à mots couverts de crainte de blesser sa pudeur. La tête-à-tête doit avoir lieu dans une atmosphère naturelle, faite toute de simplicité, dans les moments d'intimité que les parents doivent avoir avec leurs enfants. Il est bon de vous arrêter de temps à autres pour parler avec vos enfants, justement pour ouvrir leur intelligence à la vie. Sachez profiter d'un événement opportun pour amorcer la conversation et parler à l'initié en des termes simples. A la question d'où vient le bébé? Vous pouvez répondre ceci: C'est le bon Dieu qui le crée. Il vit dans la maman tout près de son cœur, comme le petit poussin dans l'oeuf de la poule. Lui expliquer l'origine de la vie des fleurs, des oiseaux, des poissons, toujours en partant de la source de la vie: l'oeuf. Il faut ajouter que tout ce qui vit dans la nature a un papa et une maman. Il est bon de toujours faire la relation avec les autres êtres de la nature. Bien appuyer sur le fait que c'est Dieu qui crée l'âme, mais que le corps est formé par la maman. Enfin empruntons le langage simple de l'enfant pour lui enseigner dans ses mots ces grandes vérités. On ne s'improvise pas initiateur. Il faut se préparer de longue date pour savoir quoi dire, quand le dire et comment le dire.

Chers parents, nous n'avons pas la prétention d'avoir approfondi tous les points; nous n'avons qu'esquisser un schéma de l'attitude idéale des parents dans l'attente d'un autre bébé. Si seulement nous avions réussi à éveiller votre intérêt et susciter en vous le désir de parfaire vos connaissances par la lecture d'ouvrages pédagogiques nous serions déjà satisfaits. Avec nous, vous admettez que nous quittons l'école avec un mince bagage de sa-

voir-faire en matière d'éducation. Jusqu'ici seuls l'expérience des autres et les faits observés autour de nous nous ont servi de guide. Mais au siècle du progrès où nous vivons, cela est inadéquat. Aujourd'hui avec toutes les facilités d'instruction qui sont à notre portée, il est inadmissible que des parents se lancent dans la délicat entreprise qu'est l'éducation sans s'y être préalablement préparés. Nous voudrions que les jeunes époux se convainquent profondément du sérieux de leur vocation et des responsabilités qui les attendent. Qu'ils sachent bien que le bon sens ne suffit pas pour se charger d'une âme et que le développement de l'être humain est le processus le plus complexe de la nature. Enfin, les parents doivent voir en l'enfant attendu un don de Dieu et une marque de Sa confiance en eux. C'est dire qu'il les juge digne de collaborer à Son oeuvre puisqu'il daigne leur confier une âme à conduire à la vie éternelle. Soyez à la hauteur de votre mission par une préparation soignée où vous aurez mis toute votre intelligence et votre amour. Préparez votre cœur à s'ouvrir à l'appel exigeant de l'enfant. Certes, vous devrez payer de votre personne par une grande générosité. Car les besoins biologiques, psychiques et moraux de l'enfant ne seront sa-

tisfaits que par un don de tout vous-mêmes. Ce sera pénible parfois, crucifiant peut-être, mais le bonheur que vous y trouverez vous récompensera largement. Ainsi avec fierté vous serez conscients de construire un foyer normal et de contribuer par là au bonheur de la société et à l'équilibre de la nation.

Je vous quitte sur cette pensée de Véronique: "Chères mères, quand vos bras seront trop fatigués d'avoir travaillé pour les chers vôtres et que vous vous sentirez lassés au point de n'en plus pouvoir, songez aux femmes dont les bras moins épuisés peut-être connaissent un autre mal bien pire, celui d'être toujours vides et de ne pouvoir se refermer sur aucun enfant".

THEATRE CANADIEN

Mer. Jeu. — 15 et 16 déc.

SUPREME AVEU

Version Française
avec Ray Milland et Teresa Wright
ZONE FRONTIERE
Film Français
avec Suzanne Grey et Francis Valois

Ven. Sam. Dim. — 17, 18 et 19 déc.
L'HOMME DE MA VIE

Film Français
avec Madeleine Robinson et Henri Vilbert
**ACTUALITES FRANCAISES
LE METEORE DE LA
NUIT**

Version Française
avec Richard Carlson et Barbara RushLun. Mar. — 20 et 21 déc.
**CASANOVA'S BIG
NIGHT**

En couleurs
avec Bob Hope et Joan Fontaine
THE BLACK DAKOTAS

En couleurs
avec Gary Merrill et Wanda HendrixMer. Jeu. — 22 et 23 déc.
MIDI GARE CENTRALE

Version Française
avec William Holden et Nancy Olson
**HISTOIRES
EXTRAORDINAIRES**

Film Français
avec Fernand Ledoux et Suzy Carrier

CARTES PROFESSIONNELLES

Docteur
Fernand Boulianne

MEDECIN
VETERINAIRE
6, Rue St-Pierre

Tél.: 1362-M — ALMA

H.-JULIEN LEMIEUX

Ingénieur - Conseil
Arpenteur - Géomètre
Sub-divisions
Certificats de localisation
Edifice LAURENT SIMARD
59, rue Collard — A I M A
Tél. Bur. 235s2 — Rés. 231

Dr Donald Mayrand

MEDECIN
VETERINAIRE

63, rue Scott — Alma
Tél.: 1132-M

REGIS NADEAU

Optométriste

Examen de la vue

Bureau: Edifice Caisse Populaire
Ch. 106 — ALMA — Tél.: 283

J.-M. BELLEY

Courtier en assurances

FEU - VIE - AUTOMOBILE

TEL.: 562

108, Dequen — Naudville
Lac St-Jean, P.Q.

Dominique Lapointe

AVOCAT
Bureau

100, rue Collard - Alma
Tél.: 1464 — C. P. 337

Raymond Lapointe

NOTAIRE

Directeur de la Bourse
d'Hypothèque, Inc.

Téléphone: 1214

51, Rue Sacré-Coeur — ALMA

GAUTHIER & FALARDEAU

Avocats et procureurs

LS-P. FALARDEAU, B.A.L.L.L.
A. GAUTHIER, B.A.L.L.L., M.P.
Bureau: Edifice Michaud
ALMA — Tél.: 196s2

Tremblay & Harvey

Avocats et Procureurs

J.-V. TREMBLAY, C.R.

GASTON HARVEY, B.A. L.L.L.

Bureau: Edifice B. de Montréal
C.P. 630 — ALMA — Tél.: 182

J.-AIME FORTIN

B.A. L. L.L.
NOTAIRE

Cessionnaire du greffe de feu
le Notaire J.-A. Gingras
Directeur de l'Union St-Joseph
du Canada
ST-JOSEPH-D'ALMA
Comté Lac St-Jean, P.Q.

TEL.: 594

Dr J.-V. GARNEAU

CHIRURGIEN - DENTISTE

112, rue St-Joseph

ALMA

Dr NICOL CLOUTIER

CHIRURGIEN - DENTISTE

BUR.: Edifice Maurice Tremblay
2ième Etage
52, Rue Sacré-Coeur

TEL.: 812 — ALMA

PAUL MARTEL

B.A., M.S.C., C.A.

COMPTABLE AGREE

Edifice Wellie Maltais
51, Sacré-Coeur, Alma
Tél.: 1214

J.-Edgar Tremblay

AVOCAT

Bureau: Edifice Caisse Populaire
Ch.: 112-114 - ALMA - Tél.: 134

Fréquentons
notre
bibliothèque

Dr Maurice-A. Gravel

CHIRURGIEN - DENTISTE

Téléphone: 135

121, Rue Collard — ALMA

Pour faire, à la maison,
un excellent
BREUVAGE

LALLEMAND

EXTRAIT DE MALT
houblonné
PEERLESS

Rendement: 5 gallons — Seulement \$1.20 la boîte

Economisez de l'argent en faisant vous-même
ce breuvage piquant, corsé et pétillant qui
vaut de fameux breuvages de marques
connues.

SI L'ÉPICIER NE L'A PAS EN STOCK, SE SERVIR DU
NON DE COMMANDE CI-DESSOUS

VOUS TROUVEREZ CI-INCLUS 1 POUR
BOITES D'EXTRAIT CLAIR FONCÉ (NE PAS EN-
VOYER D'ARGENT. SE SERVIR DE MANDAT POSTAL)
Fred A. Lallemand & Cie, Ltée,
1620, rue Préfontaine, Montréal, P.Q.
NOM
ADRESSE

L-54147

Alcan offre...

(Suite de la page 3)

ment passé en compte par l'entreprise. Cette condition est disparue cette année de la réglementation fédérale, de sorte qu'il est maintenant possible de faire état vis-à-vis du fisc de tous les amortissements admis pour fin d'impôt sans avoir à s'écarter, dans la présentation des comptes, des principes de comptabilité généralement reconnus.

Pour faire suite à la recommandation des vérificateurs de la Compagnie et en considération de ce que les administrateurs croient être la façon de voir des autorités de la bourse, ainsi que des corps publics chargés de régler l'émission des valeurs mobilières, il a été décidé que l'Aluminum Limited et ses filiales consolidées, notamment l'Aluminum Company of Canada, Limited, modifieront leur politique d'amortissement et réadopteront dorénavant dans la présentation des comptes à leurs actionnaires la méthode de l'amortissement en ligne droite sans

cesser pour cela de faire état, vis-à-vis du fisc, d'amortissements plus élevés.

La Compagnie a en outre déclaré que dans nombre de pays où elle poursuit ses opérations, le désir d'encourager le développement des entreprises industrielles a donné et continue de donner naissance à tant de formules différentes pour l'amortissement massif des installations nouvelles (allant des amortissements extraordinaires et des amortissements selon la méthode du

solde décroissant, en Amérique du Nord, aux amortissements très élevés et même complets au départ, en certains pays du Commonwealth Britannique) que le problème de la présentation des comptes est devenu, de ce fait, très compliqué.

La Compagnie ajoute que, par suite de cette modification, les bénéfices nets des neuf premiers mois de 1954, tel qu'ils figurent au relevé intérimaire du compte profits et pertes pu-

blié par la Compagnie le 12 novembre 1954, passeront de \$1.61 à \$2.98 par action. En plus d'augmenter les chiffres des bénéfices déjà publiés pour les exercices 1950-1953 et pour les neuf premiers mois de l'année en cours des divers montants indiqués dans les notes explicatives s'y rapportant (exception faite de la note concernant l'exercice 1950), les régularisations découlant de cette modification se traduiront par une augmentation globale de neuf millions de dollars sur

l'ensemble des chiffres de ces bénéfices, augmentation qui provient de ce que les divers montants indiqués dans les notes explicatives en question se rapportaient à des bénéfices établis, comme ceux de 1950, sous déduction d'amortissements calculés suivant la méthode du solde décroissant et non suivant la méthode de l'amortissement en ligne droite sur la base de laquelle se feront ces régularisations.

BROSSES À DENTS
COLGATELes meilleures
pour toute la familleSoies de Nylon solidement
fixées, résistent à l'humidité et
à l'usure—ne se détrempe pasPour dames
et 35¢ Pour 25¢
pour hommes enfants

Parfaites pour la première dentition

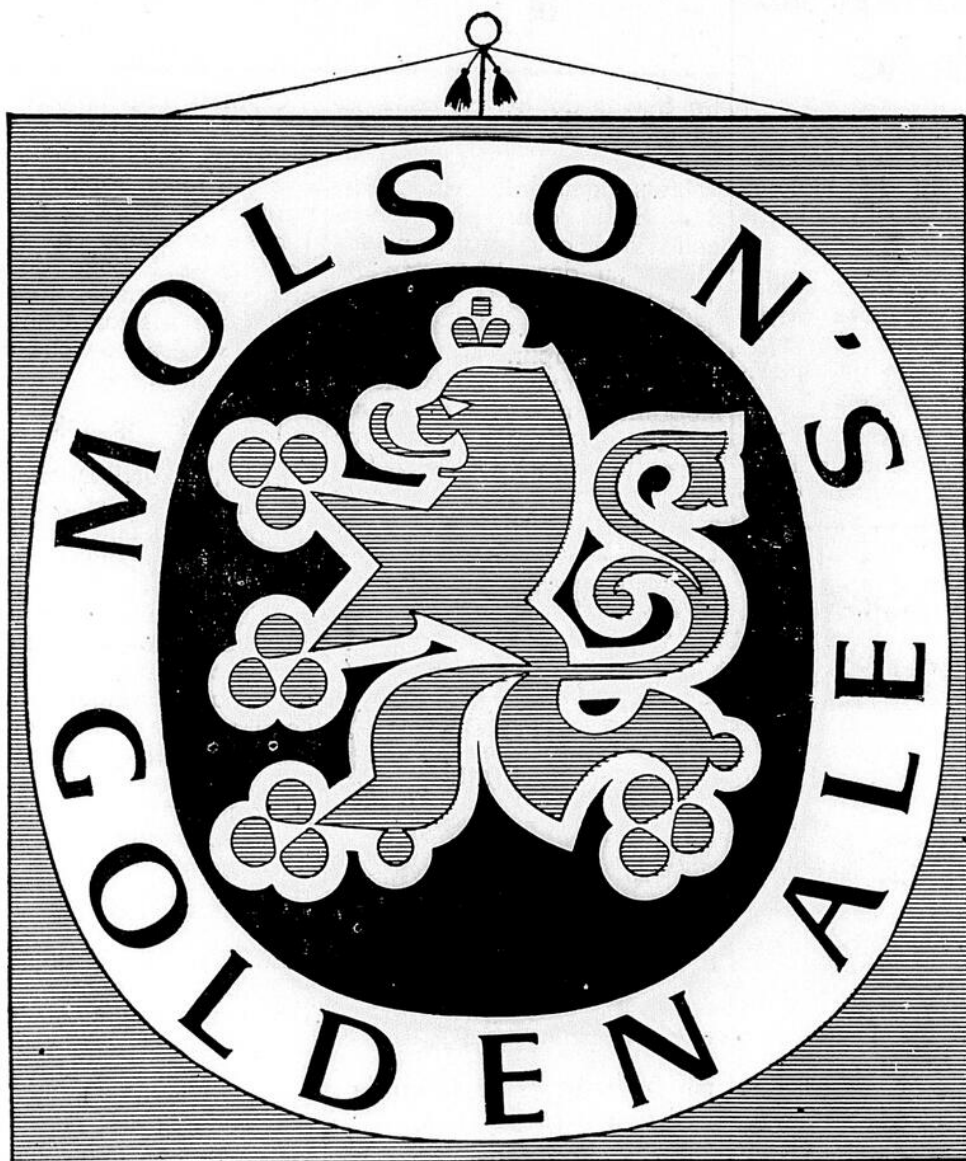
"Expirez..."



DÉJÀ AU SIÈCLE DE FER, les explorateurs — notam. — ont dans les régions polaires — avaient découvert que leur précieux matériel médical était mieux protégé contre les intempéries et les vicissitudes du voyage lorsqu'il était enfermé dans des boîtes d'aluminium, ce métal léger et inoxydable.

L'expérience a servi. De nos jours, dans les usines où l'on fabrique des produits créant des conditions défavorables d'humidité et de corrosion, on place les nécessaires de premiers soins à l'abri dans des boîtes en aluminium.

En fait, on fabrique maintenant en aluminium des boîtes de toutes dimensions et pour tous les usages, et une infinie variété de récipients inoxydables qui doivent rester toujours propres et impeccables. Aluminum Company of Canada, Ltd. (Alcan).

UNE NOUVELLE VEDETTE MOLSON
"LA BIÈRE DORÉE"

qui allie "légèreté" et "pleine saveur."

LA Bière Dorée de Molson est plus légère et mieux équilibrée. Elle correspond exactement à la tendance moderne en faveur de breuvages qui n'alourdissent pas... mais elle n'en conserve pas moins toute la saveur et toute la "vigueur" d'une vraie bière.

Votre bière doit être légère? Goûtez à la Bière Dorée de Molson!

Votre bière doit être savoureuse? Vous pouvez vous fier à l'étiquette de la bière dont Léodor est le symbole.

BIÈRE DORÉE Molson's

UN PRODUIT DE MOLSON'S GOLDEN ALE BREWERY LIMITED

CARNET MONDAIN

BAPTEMES

Marie Sylvie, enfant de M. et Mme André Beaupré (Marie-Berthe Gagné). Parrain et marraine: Paul-Aimé Gagnon et Thérèse Desjardins.

Marie Thérèse Agathe, enfant de M. et Mme Raymond Tremblay (Jeanne-d'Arc Oullet). Parrain et marraine: Léo Tremblay et Thérèse Maltais.

Joseph Hertel Ruben, enfant de M. et Mme Pierre-Eugène Maltais (Yvette Lapointe). Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Lapointe, grands parents de l'enfant.

Marie Yvonne Diane, enfant de M. et Mme Paul Gosselin (Béatrice Fortin). Parrain et marraine: M. et Mme Paul-Emile Fortin, oncle et tante de l'enfant.

Joseph Rosaire Langis, enfant de M. et Mme Léonard Tremblay (Jeannine Fortin). Parrain et marraine: M. et Mme Rosaire Potvin, oncle et tante de l'enfant.

Faites le ménage sans souffrir du dos

— J'ai mal dans le dos! Les trois quarts des ménagères se plaignent de douleurs dans la région de la colonne vertébrale.

Tout le bénéfice de quelques semaines de vacances disparaît une fois avoir "briqué" pendant trois jours un appartement de trois pièces.

Rien de plus naturel. La ménagère organise mal son nettoyage. Elle pourrait abat-



tre autant de travail sans jamais éprouver la moindre douleur.

Mais comment? En procédant d'une façon plus rationnelle, non pas en raison des pièces ou des objets qu'elle veut nettoyer mais en raison des efforts musculaires qu'elle a à accomplir.

Et cette nouvelle méthode, madame, n'aura plus aucun secret pour vous dès que vous aurez lu votre CONSTELLATION de novembre, la revue d'ANDRÉ LABARTHE.

COMME LES PREPARATIFS DE NOEL absorbent beaucoup de temps, voici une suggestion pour un lunch rapide et soutenant de ce temps-ci: mélanger 1 boîte de soupe à l'oignon condensée, 1 boîte de soupe aux champignons condensée et 2 tasses de lait. Chauffer et servir avec sandwiches au fromage grillés.

* * *

SI UNE JEUNE DEMOISELLE est en congé à la maison durant les fêtes, faites-lui faire une fournée de petits pains pour le déjeuner. La façon la plus simple de les préparer est d'utiliser un mélange à petits pains à cuisson rapide et d'employer un jus d'orange au lieu de l'eau, puis un peu d'écorce d'orange. Tandis qu'ils sont encore chauds, coupez-les en deux et garnissez-les de beurre mélangé de sucre granulé et de jus d'orange.

* * *

LE SKI EST UN SPORT POPULAIRE qui donne l'appétit. Malheureusement, on ne sait jamais quand les skieurs vont arriver. Pour être prêtes, ayez toujours sous la main un pot d'œufs cuits dur. Pour les servir, couper en quatre et placer dans un plat au four. Couvrir d'une sauce blanche riche. Ajouter 2 ou 3 piments hachés, un peu de moutarde, un peu d'estragon (tarragon) et du sel et du poivre au goût. Lorsque le fromage est fondu, garnir de croûtons grillés et beurrés. Servir avec pains chauds et fruit.

SI VOUS AIMEZ le goût qu'une cuillerée de gelée à la menthe donne aux pois en conserve, vous aimerez aussi une pointe d'estragon avec des betteraves en conserve.

* * *

POUR VARIER LE FUMET d'un ragoût de boeuf, insérez des clous de girofle dans deux ou trois des petits oignons que vous ajoutez normalement — ils donnent une saveur merveilleuse.

JE PRENDS EN PÍTIE les gens qui regardent avec dédain un beau pied de carottes. Je ne peux vraiment pas comprendre comment on peut détester un légume si délicieux, particulièrement lorsqu'on le sert de la façon suivante: une fois les carottes cuites et égouttées, ajouter 1 c. à thé de graines d'aneth (dill seeds) pour chaque pied, puis 1 c. à thé de vinaigre avec sel, poivre et beurre. Résultat: une saveur agréable que vous ne pouvez manquer d'apprécier.

* * *

UN PUNCH AU CIDRE CHAUD épice est un breuvage délicieux pour les temps froids. Mélanger six pintes de cidre, 2 c. à thé de clous de girofle entiers, 1/2 c. à thé de muscade et 3/4 tasse de sucre granulé. Amener au point d'ébullition et bouillir durant 5 minutes. Servir chaud.

Une croûte dorée en six heures avec la Farine à tout usage Robin Hood



Nouvelle méthode de panification en dix points:

	temps
1. Assembler les ingrédients et les ustensiles.....	10 minutes
2. Mesurer les ingrédients.....	15 "
3. Mélanger et pétrir la pâte.....	15 "
4. Laisser fermenter.....	120 "
5. Pétrir et façonner en boules.....	10 "
6. Laisser reposer la pâte.....	15 "
7. Façonner en pains. (Par méthode de pâte roulée).....	20 "
8. Laisser fermenter.....	90 "
9. Faire cuire.....	50 "
10. Badigeonner et refroidir.....	5 "

5 hrs. 50 minutes



Du sac de farine à la boîte à pain... en six heures. Pendant 3 1/2 heures de ces 6 heures, le travail se fait seul... et vous êtes libre de faire autre chose. L'horloge et le thermomètre prennent soin de votre pain. Une seule chose importe, c'est l'emploi de la farine ROBIN HOOD, Enrichie de Vitamines, la farine utilisée par les experts dans la panification.

Les Meuniers de la farine Robin Hood



Papa prend des mesures pour protéger ses enfants

Sa femme et sa famille recevront au moins \$20,000

L'hiver dernier, un jeune père de famille dit au représentant de la Confederation: "Vous savez combien il me reste de mes \$5000 de revenu, après les paiements sur ma maison, le vêtement, la nourriture et les autres dépenses. Quelle protection puis-je me permettre?"

"Plus que vous ne croyez" dit l'agent. "Nous avons un plan qui, basé sur votre salaire, donne à votre famille \$10,000 au décès et \$100 chaque mois jusqu'à la majorité de votre plus jeune enfant. Alors votre famille recevra au autre \$10,000. Advenant votre décès après la majorité de votre plus jeune enfant, votre famille reçoit \$20,000 comptant. Voilà qui est suffisant pour assurer un avenir meilleur." C'est ainsi qu'un représentant de la Confederation Life a aidé un père de famille à protéger les siens. Il peut en faire autant pour vous.

Confederation Life ASSOCIATION

Pour tout renseignement sur un plan semblable qui conviendrait à votre budget, appelez:

J.-M. GINGRAS
GERANT DE DISTRICT
ST-JOSEPH-D'ALMA

Fin de semaine

- CONFITURES aux fraises pure - 24 on. .69
- CONFITURES aux fraises pure - 48 on. 1.35
- CONFITURES aux fraises pure 128 on. 2.49
- SIROP de blé d'Inde - 5 lbs .89
- SAVON géant "Princess" avec plat .75
- SAVON de toilette "Palmolive" gros format - 2 pour .25

Aussi primeurs de la saison

Paul Bélanger

Voisin du Théâtre Alma

Rue Sacré-Coeur Tél.: 704 ALMA

Deux révers..

(Suite de la page 8)

furent Sarda du Jonquière-Kénogami et Charles Lamirande des Aigles, avec chacun trois buts. Terry Wilcocks et Claude Roy se sont livrés un beau duel dans leurs filets respectifs. La première période se termina 1-1.

Dans la deuxième période à mesure que le jeu progressait, les protégés d'Armand Bourdon devenaient plus dangereux. Sarda donna l'avance au Jonquière-Kénogami mais, Makila des Aigles égalisait 16 secondes après; puis Sarda compta de nouveau; profitant du fait qu'il y avait deux hommes d'Alma au banc du pénitencier, Bourdon compta suivi de près par Sarda qui enregistrait son troisième point de la partie. Cette période s'est donc terminée 5-2 en faveur du Jonquière-Kénogami.

Au troisième engagement les Aigles attaquèrent avec acharnement. C. Lamirande compta à 11:50; son frère fit de même à 14:00; il restait à peine 45 secondes de jeu, lorsque Lavoie décida de retirer Wilcocks des filets. C. Lamirande compta de nouveau 10 secondes avant la fin de la période.

Pendant la période supplémentaire les Aigles qui n'avaient que deux lignes d'attaque montraient de la fatigue. Bourdon enregistra le point victorieux alors que les deux équipes évoluaient à court d'un homme.

La Soirée...

(Suite de la première page)

Puis à la demande générale et spontanée de l'assistance, M. Paul-Emile Harvey fut invité à chanter une de ses chansons favorites: "Mes deux grands boeufs." Il reçut une ovation très chaleureuse qui signifiait un rappel, mais le jury ayant terminé sa tâche, le moment était venu de proclamer les vainqueurs. M. Albert Pelletier se chargea de cette agréable mission et s'exécuta avec humour. Voici les gagnants et les gagnants: le meilleur numéro de la soirée, donné par Mlle Carmel Mur-

Annonces classifiées

DISPONIBLE POUR TRAVAIL DE BUREAU — Une personne (demoiselle) disposerait de quelques heures par soir pour effectuer du travail de bureau en général (dactylographie-comptabilité, etc.). Communiquer par téléphone à: 966, ALMA, après 5.30 heures le soir.

ON DEMANDE — Compagnie de Recherches et Opinion Publique offre du travail à temps partiel comme interviewer à personnes résidant à St-Félicien et Ville Talbot. Ces personnes doivent avoir une bonne instruction et bien connaître la région. Préférence sera accordée à des personnes ayant accès à une automobile. Veuillez adresser votre application contenant les détails d'âge, instruction, temps libre par semaine, expérience, etc. à: GRUNEAU RESEARCH LIMITED 2052 Ste. Catherine-Ouest, Montréal, Québec.

VENDEUR DEMANDE — "AIMEZ-VOUS la vente à domicile? JITO a besoin d'un bon vendeur dans ville de St-Joseph-d'Alma, et vous fait bénéficier d'une commission substantielle. 225 produits à votre disposition: articles de toilette, médecines, culinaires, thé, café, etc. Assortiment de cadeaux de Noël. \$18. requis. Argent remis en cas d'insuccès. JITO, 5130 ST-HUBERT, Montréal.

ray, de St-Gédéon et elle a gagné le prix du Dr Auger, \$10.00. Puis les autres gagnants sont: Mlle Angèle Girard d'Hébertville, et Mlle Marina Lessard d'Alma, pour la section piano. Le prix du Maire Paul Levasseur est allé à la première et celui de la Paroissiale à la seconde. Dans la section chant: Mlle Majella Ouellet de St-Henri de Taillon et M. Gérard Brisson d'Alma. A la première le prix de Me André Gauthier

et au second le prix de la maison Léo Simard, marchand de T.V.. M. Lucien Bérubé a remporté le prix de violon populaire: une beau chandail de la maison Gagnon Frères. Le prix d'accordéon a été attribué à la famille Gauthier. C'était un ensemble décoratif pour Noël de la maison Barrette et Fils. Le prix de danse a été attribué à Mlle Micheline Fleury, ballerine: c'était un ensemble d'ac-

cessoires pour table de bridge, donné par la maison Wellie Maltais. A l'artiste invité, la SSJB a donné une carte de membre 1955 du Cercle des Philanthropes et une carte de membre de la SSJB. Le poste CFGT a promis une émission aux finalistes au cours de janvier probablement. Ce prix a été hautement apprécié.

Le maître de cérémonie a remercié tout le monde, les journalistes, la radio, les organisa-

teurs et a annoncé la prochaine activité: une pièce de théâtre montée par des gens de la place. Tous les intéressés sont priés de lui donner leur nom immédiatement. Et au nom de la SSJB, il a également annoncé qu'à partir de janvier, une soirée mensuelle aura lieu à la Salle St-Jean Baptiste pour les membres. Puis il termina en souhaitant à tous, Joyeux Noël et Bonne heureuse Année.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE ROBERVAL
LA VILLE D'ALMA

REGLEMENT NO 161

Ayant pour objet de décréter une rémunération annuelle aux membres du conseil municipal de la Ville d'Alma

LUNDI LE SIX DECEMBRE MIL NEUF CENT CINQUANTE-QUATRE :

Assemblée régulière du conseil municipal de la Ville d'Alma, tenue aux lieux et heures ordinaires des séances; sont présent: — Son Honneur le maire, Monsieur Paul Levasseur et MM. les échevins J.-Edmond Martel, Arthur Harvey, Charles Maltais, Albert Fortin, Lucien Collard, Laurent Simard et Roméo Fortin.

ATTENDU QUE par suite de l'annexion d'un territoire qui double la superficie de La Ville d'Alma et du développement intense de cette ville depuis quelques années, tant au point de vue de l'expansion des services publics que de l'accroissement constante de sa population; les membres du conseil municipal doivent consacrer une très grande partie de leur temps à l'administration des affaires de la ville dans l'intérêt des contribuables et en vue du bien-être de la population en général;

ATTENDU QUE des hommes d'affaires avertis, tels les membres de la Chambre de Commerce Senior, ont si bien compris que l'exercice des fonctions de maire et d'échevins de cette ville constituait présentement des charges trop onéreuses pour être occupées bénévolement, qu'ils ont présenté une requête à l'effet de prier le conseil d'adopter un règlement à être soumis à l'approbation des contribuables, par voie de referendum, en vue d'autoriser la ville à allouer une rémunération annuelle de \$2,500.00 à la personne qui remplira la charge de maire, et de \$700.00 à chacune des personnes qui occupera la charge d'échevin de cette ville;

ATTENDU QUE le budget annuel de la ville atteint le chiffre d'un demi million de dollars;

ATTENDU QUE pour assurer à cette ville la continuité de l'intérêt apporté jusqu'à date, à l'administration, il conviendrait que les membres du conseil reçoivent une rémunération attachée à l'exercice de leurs charges;

A CES CAUSES, il est par le présent règlement ordonné et statué :

1. — Une rémunération annuelle de DEUX MILLE CINQ CENTS (\$2,500.00) DOLLARS sera allouée à toute personne qui remplira la fonction de maire de la Ville d'Alma, et une rémunération annuelle de SEPT CENTS (\$700.00) DOLLARS à chacune des personnes qui occupera la charge d'échevin de la même ville. Cette rémunération sera payable en douze (12) versements mensuels, égaux et consécutifs, à compter du 1er janvier 1955.
2. — Il sera déduit de cette rémunération, à chaque période de paiement, une somme de VINGT (\$20.00) DOLLARS, pour chaque absence d'une séance mensuelle, et régulière du conseil, et une somme de DIX (\$10.00) DOLLARS pour chaque absence d'une séance du Comité, sauf dans le cas où un membre du conseil aura été invité pour représenter la ville ou agira comme représentant du maire dans certaines circonstances; la majorité du conseil sera seule juge quant aux déductions dans ces occasions.
3. — Les rémunérations ci-dessus établies feront partie des charges administratives de la Ville d'Alma et seront prévues au budget de chaque année, à commencer par celui de 1955.
4. — Le présent règlement étant adopté en vertu des dispositions de l'article 64, de la Loi des Cités et Villes, n'entrera en vigueur qu'après avoir été approuvé par les électeurs propriétaires et qu'au moins la majorité des électeurs propriétaires résidant dans la municipalité aura voté sur icelui.
5. — Le présent règlement, lorsqu'il aura reçu les approbations requises, deviendra en vigueur suivant la loi.

COPIE CERTIFIEE,

J.-E. Côté, secrétaire-trésorier

Signé: PAUL LEVASSEUR, maire

Signé: J.-E. COTE, secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA VILLE D'ALMA
COMTE DE LAC-ST-JEAN

Aux Electeurs, propriétaires d'immeubles imposables, de la Municipalité de la Ville d'Alma, Comté de Lac-St-Jean

AVIS PUBLIC est par le présent donné par le soussigné, secrétaire-trésorier, que le conseil municipal de la Ville d'Alma, à sa séance régulière du 6 décembre 1954, a adopté le règlement No. 161, ayant pour objet de décréter une rémunération annuelle aux membres du conseil municipal de la Ville d'Alma; que le conseil a fixé aux 28 et 29 décembre 1954, la date à laquelle vous êtes, par les présentes, convoqués en assemblée publique, pour approuver ou désapprouver, par vos votes, ledit règlement.

AVIS PUBLIC est de plus donné qu'un bureau de votation sera tenu à l'endroit où siège le conseil, en l'Hôtel de Ville, en la Ville d'Alma et que ce bureau sera ouvert de huit (8) heures du matin jusqu'à cinq (5) heures du soir, aux dates mentionnées au paragraphe précédent.

Donné à Alma ce 7 décembre 1954

(Signé)

J.-E. COTE

Secrétaire-Trésorier

PROVINCE OF QUEBEC
MUNICIPALITY OF LA VILLE D'ALMA
COUNTY OF LAKE ST. JOHN

To the Municipal Electors who are proprietors of taxable immovable property of la Ville d'Alma

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, secretary-treasurer, that the municipal council of La Ville d'Alma, at a sitting held on December 6th, 1954, has adopted the by-law No. 161, for the purpose of providing remuneration to the members of the municipal council of La Ville d'Alma; that the council has fixed for December 28th and 29th, 1954, the date on which you are hereby convened in public meeting to approve or disapprove of the said by-law by voting thereon.

PUBLIC NOTICE is furthermore given that the voting will be held at the place where the council usually holds its sittings, in the Town Hall, in the La Ville d'Alma and that the voting shall take place between eight (8) o'clock in the morning until five (5) o'clock in the evening on the dates mentioned in the preceding paragraph. Given this seventh day of December 1954.

(Signed)

J.-E. COTE

Secretary-Treasurer

COPIE CERTIFIEE
J.-E. Côté, sec.-trés.



SPORTS



par: René Poirier

Deux revers des Aigles à l'étranger

Policiers vs Prof. ce soir à l'aréna d'Alma à 8.30 hres

C'est ce soir, 16 décembre, que les Policiers d'Alma joueront une partie de hockey contre les Professionnels du même endroit à l'aréna local.

Les recettes de cette partie seront versées à l'Association Athlétique des Policiers d'Alma, afin d'aider à la construction d'un gymnase.

Une joute semblable avait été organisée l'an dernier et elle avait remportée un franc succès. Les organisateurs s'attendent donc au même résultat ce soir. C'est une des rares occasions où les policiers n'ont pas nécessairement le dernier mot...

Les Alliés de la Baie écrasés 13 à 3 par les Aigles

Les Alliés de la Baie qui visitaient les Aigles vendredi soir dernier à l'aréna local ont subi un cuisant échec de 13 à 3. Terry Wilcocks des Aigles en a bloqué 21.

La partie fut dénuée de ru-

Intermédiaire "B"

Position des équipes

	J	G	P	N	Pts
Royaux	7	6	0	1	13
Vaillants	7	4	1	2	10
Sénateurs	8	4	4	0	8
Citadelles	7	3	3	1	7
Braves	8	1	7	0	2
Flyers	3	0	3	0	0

Les compteurs dans l'Intermédiaire "B"

	P	A	T
G. Harvey, Sénateurs	9	11	20
J. Blackburn, Sénateurs	5	13	18
D. Fortin, Vaillants	8	8	16
T. Larouche, Vaillants	6	10	16
M. Martel, Sénateurs	7	7	14
J. Comtois, Vaillants	6	7	13
P. Desbiens, Sénateurs	4	9	13
J. Lamirande, Royal	8	4	12
M. Harvey, Royal	8	4	12
F. Gaudreault, Vaillants	5	6	11
G. Fillon	5	3	8

desse. Les Aigles dominèrent le jeu, surtout au deuxième engagement, alors qu'ils comptèrent 8 fois.

La première période s'était terminée 1 à 1, mais les Alliés, qui présentaient un alignement incomplet, virent leur moral baisser lorsqu'un des leurs fut blessé dans une mise en échec.

Raynor Makila et Jules Tremblay se sont signalés, le premier avec 4 points et une assistance, et le second avec 4 assistances et un point. Presque tous les joueurs des Aigles ont figuré dans le pointage.

Walter Gagnon a bloqué 49

Les hommes de Jacques Lavoie ont perdu par 8-7 contre les Castors de Dolbeau, mardi soir. — Dimanche après-midi à Jonquière, ils s'étaient inclinés 6-5 en supplémentaire.

Les Aigles ont subi deux revers consécutifs cette semaine. Ils ont perdu par 8-7 à Dolbeau mardi soir, dimanche ils avaient concédé la victoire au Jonquière-Kénogami 6-5, dans un duel serré qui nécessita une période supplémentaire.

A Dolbeau mardi soir, les protégés de Jacques Lavoie ont perdu un duel qu'ils semblaient devoir gagner assez facilement après l'avance qu'ils avaient prise dans les deux premières périodes. Présentant un alignement incomplet du côté défensif, les Aigles succombèrent en troisième période alors que les Castors enfilèrent quatre buts. Pour cette partie, le pilote des Aigles ne comptait que sur 2 défenses: Maurice Scullion et Léon Gaudreault. Ces derniers jouèrent une partie exténuante à la ligne bleu, mais ne purent contenir les élans des Castors au troisième engagement.

La première période se termina 3-2 pour Dolbeau, ces derniers comptant avec Lupien 2 fois, et Lalancette. Les Aigles

compèrent quatre fois au deuxième engagement avec Makila, Jules Tremblay, Charles Lamirande et Lucien Roy, tandis que les Castors ne réussissaient qu'un but avec Paul Tremblay.

A la dernière période les Castors déclenchèrent de fructueuses attaques qui leur firent compter quatre points, tandis qu'Alma ne pouvait faire autre chose qu'ajouter un point à son total avec Charles Lamirande. Les compteurs de Dolbeau furent Lalancette et Paul Tremblay avec deux buts chacun. Signalons que ces deux joueurs ont réussi le truc du chapeau.

A Jonquière

Dimanche dernier au Palais des Sports, les joueurs d'Armand Bourdon ont remporté une victoire chaudement disputée contre les Aigles d'Alma, alors qu'une période supplémentaire fut nécessaire pour déterminer un vainqueur.

Les vedettes du côté offensif (Suite à la page 7)

Position des équipes dans l'Intermédiaire A

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Jonquière-Kénogami	7	5	2	0	35	22	10
Dolbeau	7	5	2	0	48	41	10
Alma	7	3	4	0	41	30	6
Bağotville	7	1	6	0	29	60	2

Le ton du bureau

reflète l'importance du lieu.



Un bureau des plus modernes de

Office Specialty

donnera de l'ambiance à vos affaires. (La jolie dame devrait expliquer cela à son époux). Avons tous les modèles en magasin.

LA LIBRAIRIE COMMERCIALE LEE

20 est Cartier — Tél.: 4-4407

"A Chicoutimi depuis 1926"

Spéciaux de fin de semaine chez: Ph.-Aug. Bouchard

LA BOUCHERIE LA PLUS MODERNE DE LA VILLE

- STEAK haché 3 livres 1.00
- JAMBON roulé maigre - la livre69
- POULETS vidés 5 à 7 lbs - la lb55
- POULETS chapons 7 à 8 lbs - la lb65
- DINDES vidées "A" 8 à 14 lbs - la lb59
- DINDES vidées "A" 15 à 22 lbs - la lb55

Ph.-Aug. Bouchard

DEUX BOUCHERS D'EXPERIENCE A VOTRE SERVICE
Tél.: 744

119 Sacré-Coeur ALMA

Votre appareil de Télévision

EST PRECIEUX ASSUREZ-LE.



Il existe une police d'Assurance Flottante sur Radio-Phono-Téléviseur contre la perte ou le dommage à l'appareil et l'antenne.

Voyez immédiatement vos experts:

HARVEY & BARIBEAU

COURTIERS EN ASSURANCES

Feu — Vie — Vol — Accident — Maladie, etc.

Edifice de la Caisse Populaire, 2e Etage

A L M A

Téls: 200 et 1262

de

KUYPER

BLENDÉ

GIN

La vraie saveur de Hollande

FONDÉE EN 1695

DISTILLÉ AU CANADA